

J.P.Richaud *

Formations en Droit Civil Patrimonial

J.P. Richaud FORMATIONS patrimoniales en Droit civil

Conditions tarifaires 2024

Intitulé de la formation	Nombre de participant(s)	Coût	Coût horaire / par
		horaire /	personne,
		par	Exonération de TVA –
		personne	art. 293 CGI ou cours
		/ H.T.	particulier
0	1 personne	8o € / H/Pers.	
JPR <mark>Accompagnement</mark>	·		
individuel personnalisé	<mark>4 heures a minima</mark>	[Tarif étudiant 39 €/H]	
		_	35 1 2
Mini-Formation	Thématique(s) précise(s)	• 1	.oo € / 1 heure pour 2
[Forfait de : 1/ heure - sur un	1 à 2 personnes maxi	personnes	
thème précis en Droit	,		6o € / 1 heure pour 1
Patrimonial de la Famille			personne
Formations préparées en amont, support(s) dédiés, &			
adaptés, formations CATALOGUE PATRIMONIAL			
2			
Mini-groupe	2 à 4 personnes	Forfait de : 200 €/H	
Minimum 3 heures	2 a 4 personnes	Tottalt de . 200 e/11	
www.mom.g.neores			
3	Groupe de <mark>5 à 10 personnes</mark>	50 € / h	eure / par personne
Petit groupe	a. cope de <u>5 a 20 personnes</u>	Avec un forfait minimum de 250	
Minimum 3 heures		€/heure	
			Chicorc
4	Groupe de <mark>11 à 20</mark>	45 € / heure / par personne	
JPR	personnes	45 € / 11	eore / par personne
Formation opérationnelle	personnes		
Minimum 3 heures			
William 5 heares			
JPR Meeting ou conférence ou	Aυ-delà de 20 personnes —>		
réunion d'information(s), etc.		Devis sur	simple demande de
Minimum 3 heures			votre part

Jean-Pascal RICHAUD, demeurant à 04510 MALLEMOISSON – le vieux village, 13 rue Segond –

URSSAF PACA - SIREN * 440 400 711 ; identifiant SIRET * 440 400 711 00055 / Entreprise individuelle (EI) ; Activité principale * Cours particuliers - 8559 B enseignement - formation professionnelle - Droit Patrimonial de la famille et de l'entreprise - Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 93040108104 auprès du Préfet de la région PACA [DREETS] - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -

Site internet : 🖃 : https://jeanpascalrichaud.fr/ Tél personnel JP Richaud : 🕿 06 75 53 74 55 Mel ou e-mail -> jeanpascal.richaud@qmail.com ou jpricho04000@qmail.com



J.P.Richaud *

Formations en Droit Civil Patrimonial

Ce prix ne comprend pas les frais - éventuels - de déplacement et péage, de restauration et d'hébergement. Le prix est à régler selon des conditions à convenir en amont et ensemble.





Si formation en présentiel et en intra (chez vous ou dans un lieu choisi par vous) => Il sera nécessaire de rajouter, en sus des frais pédagogiques -> des frais de déplacement en plus sur la base raisonnable de o,50 €/km + péage

Exemple : si déplacement de 200 kms A/R (hors péage), alors rajouter ce débours, d'un montant de (0,50 € * [200 km - 80 km offerts] => 120 km x 0,50 €/KM = 60 € TTC [art. 293 CGI - exonération de TVA ou cours particuliers].

Le tarif horaire indiqué ci-dessus comprend, notamment : la préparation en amont de la formation [besoins, objectifs, moyens, ressources, échanges, discussions, etc...], la conception du ou des supports adaptés et opérationnels, la remise d'une documentation conçue et élaborée en fonction des objectifs pédagogiques et mon intervention pro-active et opérationnelle « en live » et les temps d'échanges divers - questions-réponses, cas-clients, suggestions, recommandations, etc...